

# Maîtrise de la végétation pastorale par le pâturage dans un parc de printemps embroussaillé

## L'essentiel

La pratique de pâturage mise en place sur ce parc a mis en évidence les capacités des brebis à faire régresser très fortement le niveau d'embroussaillage ainsi que les « vieux refus » en herbe conduisant ainsi à une amélioration de la qualité des pelouses. Cependant, il a été observé quelques signes d'épuisement de la ressource (développement de plantes à rosettes), sans doute issues d'un pâturage trop long (plus d'un mois au printemps), laissant peu de possibilité de reconstitution de réserves. Ceci montre la difficulté de pâturer un parc hétérogène de grande taille. L'enjeu actuel est maintenant d'adapter les modalités de pâturage pour pérenniser la ressource pastorale.

## Contexte

L'objectif de l'expérimentation dans le parc Maurin Bas est de créer et d'améliorer par le pâturage une ressource fourragère printanière dans des parcours embroussaillés, pour des animaux en production. L'hypothèse retenue est la possibilité d'ouvrir le milieu et de maîtriser la végétation sur plusieurs années par

le seul pâturage sans recourir à des moyens mécaniques ou au feu. Il s'agit donc d'étudier l'influence du pâturage sur la dynamique de végétation herbacée et arbustive de parcours de printemps. L'essai s'est déroulé sur la période 1999-2005.

## Dispositif expérimental

Maurin Bas est un parc de 19 ha, peu précoce, de bonne qualité et comportant plusieurs anciens prés. Il est hétérogène et difficile à gérer. Les refus sont importants et les arbustes ont tendance à se développer. Trois types de végétation sont observés : landes plus ou moins claires avec de l'herbe, bois plutôt denses et pauvres en herbe et zone de pelouses.

Avec ses zones hétérogènes, le parc mériterait d'être fractionné pour obtenir un chargement instantané beaucoup plus fort ce qui permettrait une meilleure gestion de la végétation. Cependant, le dispositif consiste aussi à étudier le pâturage continu avec un faible chargement et ses effets sur le degré de maîtrise sur la végétation.

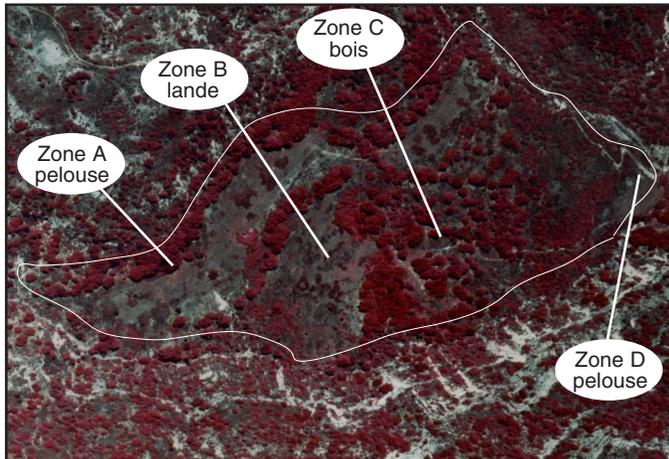
Des lieux de mesures ont été choisis comme représentatifs des différentes zones pour y réaliser des observations précises à l'entrée et à la sortie du parc. Plusieurs carrés fixes servent à mesurer les hauteurs d'herbe et les refus, et deux transects d'un mètre de large par dix mètres de long, permettent le suivi du nombre de pieds de genêts et autres arbustes.

Un troupeau d'environ 240 brebis à l'entretien pâture ce parc à deux périodes de l'année : une entrée précoce au printemps pour profiter de la pousse de l'herbe et maîtriser l'épiaison et une



utilisation à l'automne pour valoriser la repousse de l'herbe et gérer les refus. Le critère d'entrée dans le parc est basé sur la hauteur d'herbe dans le secteur « pilote ». Ce secteur est aussi le lieu de décision de sortie avec une hauteur d'herbe ramenée à 2 cm et/ou moins de 10 % de refus dans le secteur pilote. Une baisse éventuelle de l'état corporel des brebis peut être aussi un critère de sortie.

### Parc Maurin – Zones de suivis



Source IGN

## Les principaux résultats

### Utilisation pastorale

Il a été réalisé deux types de pâturage de printemps :

- **Phase de reconquête** (1999 à 2002) : utilisation précoce dès le démarrage de la végétation (15 avril) afin de profiter de la pousse de l'herbe, faire régresser

l'embroussaillage et nettoyer l'accumulation de végétation sèche (2 à 3 séquences de pâturage chaque printemps).

- **Phase de stabilisation** à partir de 2003 : entrée après une pousse conséquente de l'herbe (début mai), le pâturage étant conduit en une seule séquence.

Les pâturages d'automne valorisent la repousse de l'herbe et permettent de nettoyer les refus du printemps.

### Impacts sur la végétation

L'impact du pâturage sur la végétation a été rapide et très important avec une forte diminution du nombre de pieds de genêts (figure 1). En 6 ans, le nombre de genêts est passé de 23 à 2 pieds / m<sup>2</sup>. Ceci a eu pour effet direct une meilleure circulation des animaux sur toute la surface du parc. En trois ans, les brebis ont consommé en grande partie les stocks d'herbe sur pieds et la strate herbacée s'est « rajeunie ». Les refus sont passés de 65 % de recouvrement à 13 % sur les zones suivies.

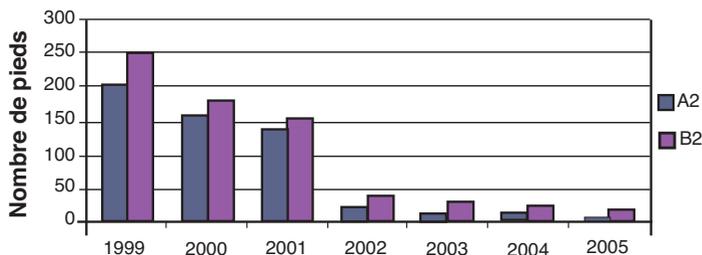
Les niveaux de pâturage présentent une tendance à la baisse (figure 2). Cette tendance est synonyme d'une diminution quantitative de la ressource : les stocks d'herbe ont été consommés et l'offre en arbustes a régressé. Elle est sans doute aussi à mettre en relation avec l'installation d'une période de sécheresse.

Face à ces constats, un nouveau dispositif a été mis en place en 2005 pour étudier des modalités de pérennisation de la ressource pastorale.

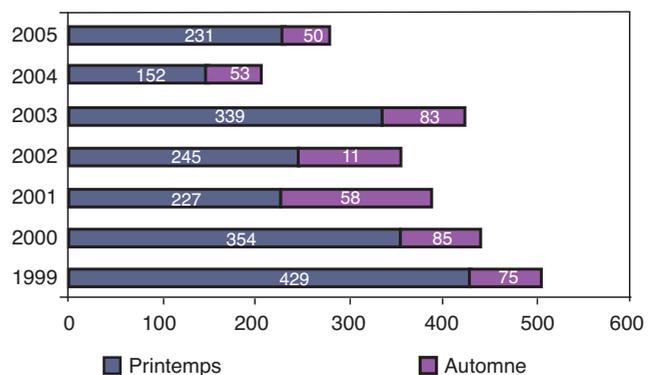
### Evolution de la végétation sur plusieurs années de pâturage



**Figure 1 : Evolution du nombre de pieds de genêts cendrés de 1999 à 2005 sur les transects A2 et B2 (1X10 m)**



**Figure 2 : Niveaux de pâturage (JB / ha)**



Ferme Expérimentale de Carmejane :

François Demarquet – tél. 04 92 30 35 76  
mail : francois.demarquet@educagri.fr

Institut de l'Élevage :

Denis Gautier – tél. 04 92 72 01 31  
mail : denis.gautier@inst-elevage.asso.fr

### CONTACT

Avec le soutien financier de :



Septembre 2010